



Association haut-saônoise pour la sauvegarde de l'enfance à l'adulte

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

DISPOSITIF INTÉGRÉ MÉDICO-ÉDUCATIF / DISPOSITIF D'APPUI PROTECTION DE L'ENFANCE/HANDICAP



Table des matières

IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES SUR LE DIME	3
LE PERSONNEL.....	3
LES USAGERS	5
ACTIVITE DE L'ANNEE	9
SERVICE POLYHANDICAP « LE CHEMIN VERT »	9
INTERNAT	11
SECTION PROFESSIONNELLE.....	13
DISPOSITIFS TSA	15
DISPOSITIF PERI ACCUEIL.....	16
ESPACE VILLON.....	16
DISPOSITIF UEMA	17
DISPOSITIF UE E.....	19
CONCLUSION	22

IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES SUR LE DIME

LE PERSONNEL

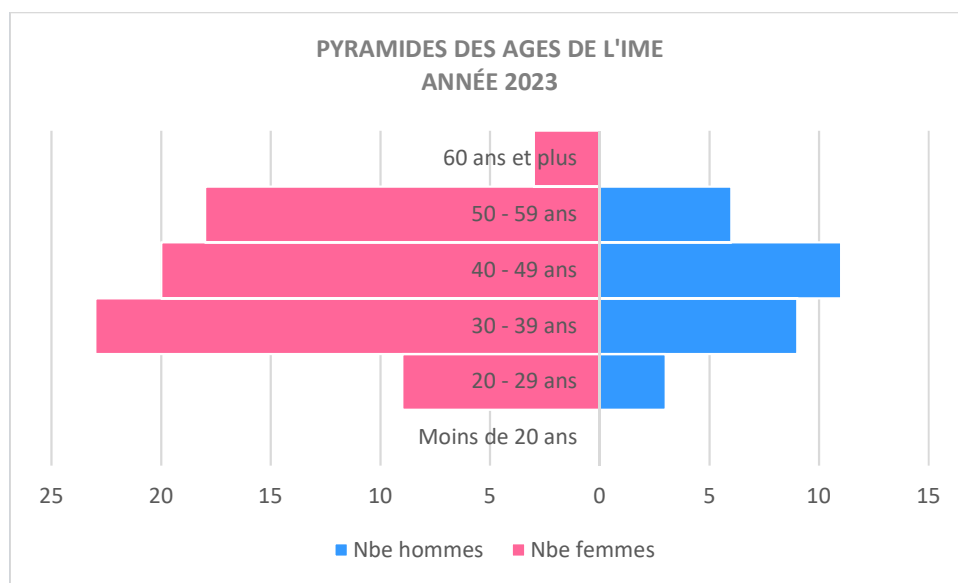
Effectifs

Au 31/12/2023, notre établissement comptabilisait 102 salariés :

- 97 professionnels en CDI,
- 5 professionnels en CDD (les CDD pour motif de remplacement ne sont pas comptabilisés).

Sur les 102 salariés que recense notre établissement, 78 salariés travaillent à temps plein et 24 salariés à temps partiel.

S'ajoute à l'effectif 2 postes vacants : un médecin généraliste (0.38 ETP) et un chef de service (1 ETP).



L'analyse de la pyramide des âges des professionnels du Dispositif Intégré Médicoéducatif (DIME) révèle plusieurs tendances et caractéristiques importantes :

1. **Prédominance des Femmes** : Avec 71,57 % de l'effectif total, les femmes constituent une majorité écrasante parmi les professionnels du DIME. Cette tendance peut refléter des schémas traditionnels dans lesquels les professions médicales et éducatives sont souvent occupées par un nombre plus élevé de femmes.
2. **Concentration dans les Tranches d'Âge Actives** : Une grande partie de l'effectif (73,53 %) se situe dans la tranche d'âge de 20 à 49 ans. Cela indique une concentration significative de professionnels dans les tranches d'âge actives de leur carrière, où ils sont susceptibles d'avoir une forte implication dans leurs responsabilités professionnelles.
3. **Présence d'une Population Senior** : Bien que moins importante en nombre, la tranche d'âge de 50 à 59 ans représente tout de même 23,53 % de l'effectif total. Cette cohorte peut apporter une expérience professionnelle considérable et jouer un rôle important dans la transmission des connaissances et la gestion des défis spécifiques rencontrés dans le cadre du DIME.

L'analyse de l'absentéisme au sein du Dispositif Médico-Éducatif pour l'année 2023 révèle plusieurs points essentiels :

Diminution du Taux d'Absentéisme : Une diminution significative du taux d'absentéisme a été observée pour l'année 2023, passant de 6,91% à 6%, soit une baisse de 1% par rapport à l'année précédente (2022). La progression positive de la réduction de l'absentéisme suggère que les investissements dans la qualité de vie au travail (QVCT) réalisés au cours des deux dernières années commencent à produire des résultats significatifs.

Impact des Arrêts Maladie sur l'Organisation : Les arrêts maladie nécessitent souvent un ajustement rapide de l'organisation pour garantir un ratio d'encadrement sécuritaire des jeunes accueillis. Cela peut impliquer des révisions de la planification des horaires, des efforts de recrutement supplémentaires et d'autres mesures pour maintenir la qualité des services malgré les absences du personnel.

En somme, l'analyse de l'absentéisme met en lumière à la fois des progrès réalisés et des défis persistants. La diminution du taux d'absentéisme est une tendance positive, mais elle nécessite toujours une gestion efficace des absences et un engagement continu envers l'amélioration de la qualité de vie au travail pour garantir la stabilité et l'efficacité du Dispositif Médico-Éducatif.

LES USAGERS

Agrément de l'établissement

96 dont :

38 places en internat

51 places en semi-internat

7 places en UEMA

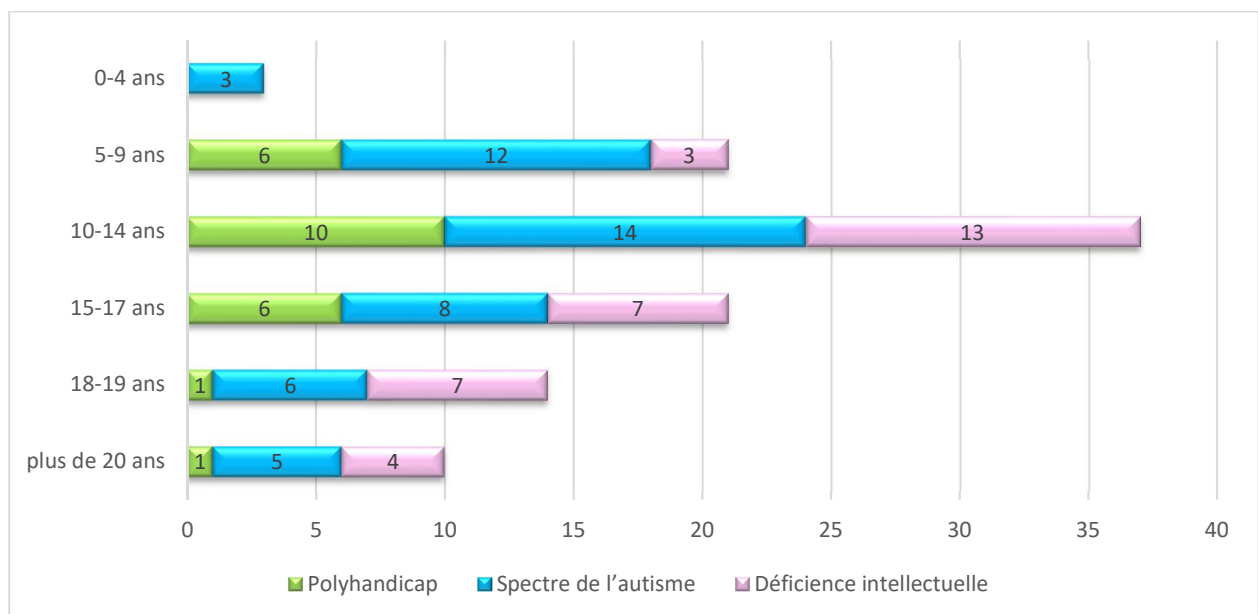
Le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes

Nous accueillons au 31 décembre 2023, 106 jeunes dont 3 PAG soit 100,80 ETP pour un agrément de 96 places répartis de la manière suivante :

Profil des jeunes accompagnés	Agrément	Nbre de jeunes accueillis au 31/12
Enfants et adolescents déficients intellectuels	30	34 (33,60 ETP)
Enfants et adolescents avec autisme	40	48 (46 ETP)
Enfants et adolescents polyhandicapés	19	24 (21,20 ETP)

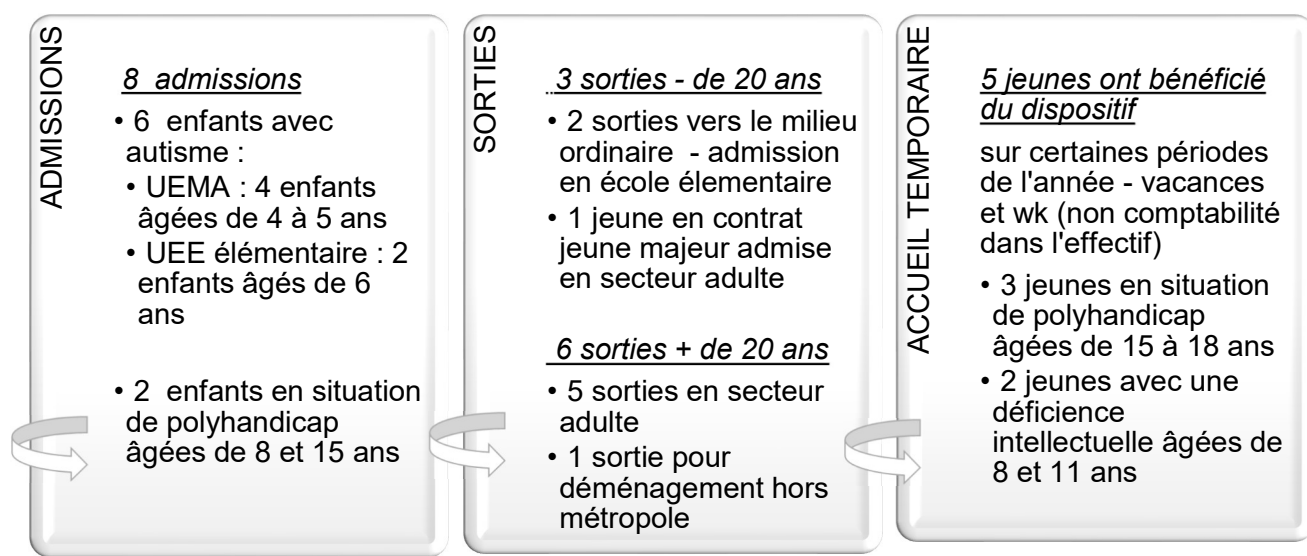
Nous observons sur cette année 2023, une proportion de 45% de jeunes présentant des troubles envahissants du développement ou autisme pour 32% de jeunes présentant une déficience intellectuelle et 23% de jeunes en situation de polyhandicap.

→ Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre :



Au 31 décembre 2023, 58% des jeunes accueillis ont moins de 14 ans, 33% de jeunes âgés de 15 à 19 ans et 9% de jeunes de plus de 20 ans.

→ Fil active en cours d'année :



- 1 jeune a été absente toute au long de l'année pour raison de santé mais dont la place reste maintenue (non comptabilisé dans l'effectif).
- Au 31 décembre, nous notons 17 jeunes sur la liste attente.

1.3 Les différents types d'accueil

<p>Accueil de jour (210 jours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • capacité autorisée 51 places - 10 710 journées théoriques • capacité installée 69 places (57,80 ETP) - 11 260 journées réalisées • taux d'occupation de 105,14%
<p>Hébergement (210 jours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • capacité autorisée 38 places - 7 980 journées théoriques • capacité installée 46 places (36 ETP) - 7 097 journées réalisées • taux d'occupation de 88,93%
<p>Répit (68 jours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 476 journées théoriques • 747 journées réalisées (556 nuités + 191 en accueil de jour) • taux d'occupation de 156,93%
<p>UEMA (180 jours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • capacité autorisée 7 places - 1 260 journées théoriques (994 réelles sans mercredi) • capacité installée 7 places - 863 journées réalisées • taux d'occupation de 86,82%

Le taux d'occupation en hébergement se situe en deçà de la cible escomptée, il est lié aux enfants accueillis en séquentiel internat/externat soit 17 enfants.

Le taux d'occupation de l'UEMA se situe en deçà de la cible escomptée, il est lié à l'admission de 4 jeunes en cours d'année ainsi qu'au taux d'absentéisme de 10,40% pour raison médicale. Nous comptons 19 journées de répit sur les temps de vacances.

Le taux d'occupation du répit est largement au-delà de la cible autorisée. Le nombre de demande ne cesse d'augmenter chaque année. Cela permet des moments de répit aux familles mais aussi cela permet la familiarisation progressive de l'enfant à l'internat.

- **Guidance - accompagnement (PMO)**

Nous notons que 41 familles (soit 39%) ont bénéficié d'une prise en charge à domicile soit sous forme de visite, d'accompagnement à des rendez-vous, ce qui représente 140 accompagnements à domicile sur l'année et ne sont pas comptabilisés dans le calcul de l'activité.

- **Péri-accueil**

Nous notons que 22 familles (soit 21%) ont bénéficié de cette prestation, ce qui représente 719 prestations sur l'année et ne sont pas comptabilisées dans le calcul de l'activité. Ce dispositif fonctionne le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h.

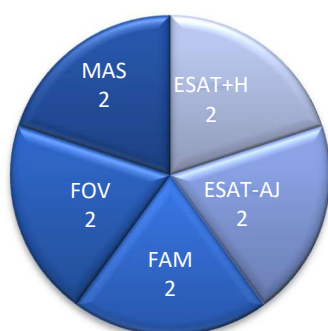
- **Les jeunes en Amendement Creton**

Dans l'année, 5 jeunes ont eu 20 ans, portant à 16 le nombre de jeunes bénéficiant du maintien au titre de l'Amendement Creton.

Grâce au partenariat avec le Conseil Départemental, nous pouvons travailler en amont les situations complexes et permettre la mise en œuvre du projet de vie du jeune plus rapidement.

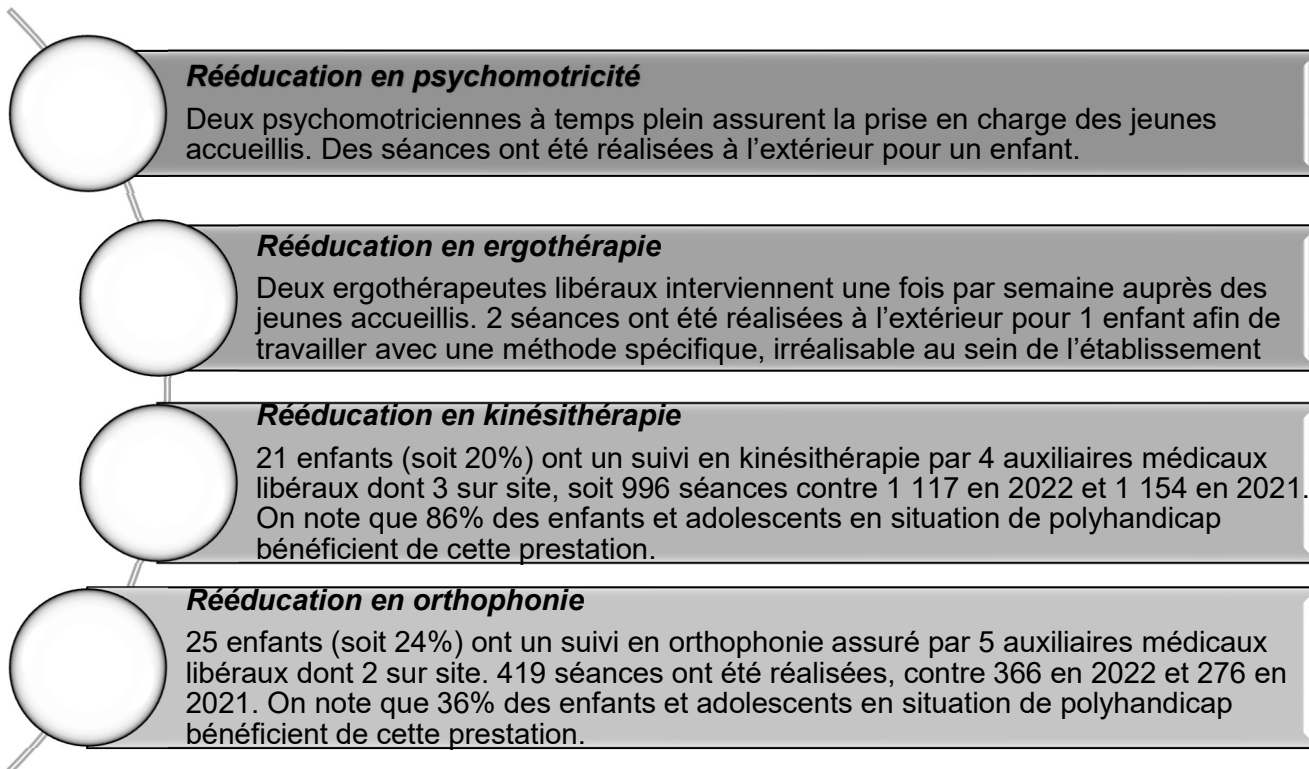
On note 6 sorties dans l'année ce qui porte à 10 le nombre de bénéficiaires de ce dispositif en fin d'année.

Orientation des jeunes adultes maintenus en Amendement Creton



- ESAT+H (20 et 21 ans)
- ESAT-AJ (20 et 23 ans)
- FAM (20 et 22 ans)
- FOV (21 ans)
- MAS (22 et 24 ans)

- Les soins et les rééducations



Une orthophoniste en libéral intervient au sein de la section polyhandicap, elle propose des prises en charge individuelles ou en groupe. Spécialisée dans la déglutition, elle éclaire l'équipe éducative et médicale pour améliorer le confort des enfants lors des repas et prévenir les incidents (telles les « fausses routes »).

- Les Transports

Les transports des enfants sont assurés par 6 compagnies de transport ce qui représente 21 circuits. 90 enfants et adolescents sont transportés quotidiennement par l'établissement soit 85 %.

La géographie du département et la diversité des problématiques des enfants nécessitent une approche et une organisation très structurée des transports pour une bonne maîtrise des coûts.

Nous retravaillons chaque année les parcours afin de diminuer les temps de trajet des enfants et de maîtriser nos coûts. Malgré nos efforts, la Haute-Saône étant un département rural, les distances importantes nécessitent des moyens humains et matériels importants pour transporter les enfants.

Le poste transport, impacte fortement le budget de l'établissement.

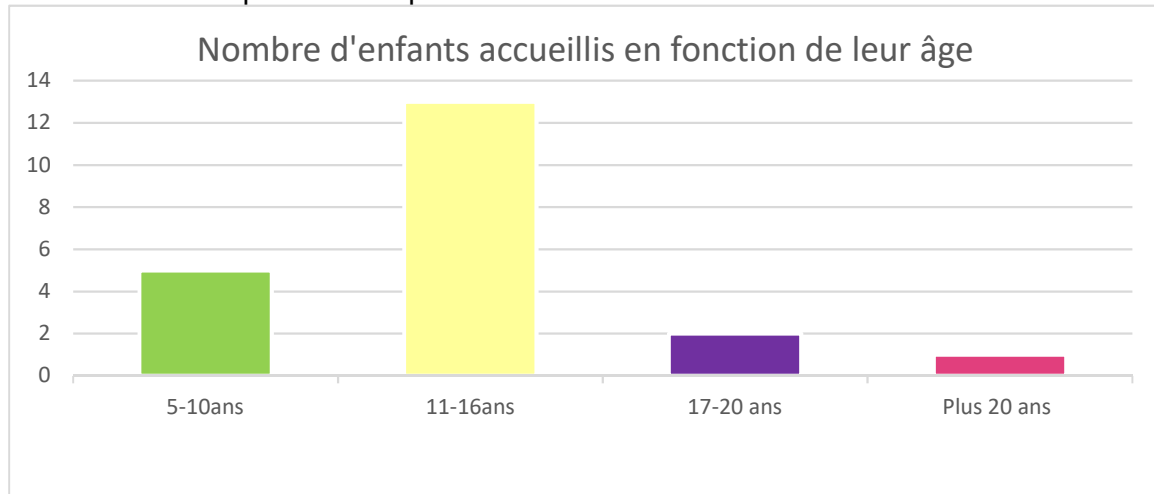
ACTIVITE DE L'ANNEE

SERVICE POLYHANDICAP « LE CHEMIN VERT »

DE LA COMMUNICATION A L'INCLUSION, UN CHEMIN A PARCOURIR ET A PARTAGER

Activité 2023 : Présentation du service

Le service polyhandicap du DIME accueille 23 enfants ou jeunes adultes âgés de 5 ans à 22 ans souffrants de pluri handicaps.



Le service se compose de deux unités distinctes : l'une offre un accueil de jour et l'autre assure une prise en charge en internat. Dans un esprit de modularité des réponses apportées, les enfants peuvent être accueillis à temps plein ou de manière séquentielle.

Le service polyhandicap propose également un péri-accueil, qui répond aux besoins des familles et se consolide au fil du temps. Nous offrons également des prestations de répit en semaine, le week-end et pendant les vacances scolaires, en complément de notre accueil temporaire, qui inclut actuellement deux jeunes adultes en provenance d'un IME de Haute-Marne. Les réponses apportées aux familles en termes de répit semblent expédientes.

Les interventions familiales de type PMO, visant à soutenir, guider ou conseiller, sont devenues plus fréquentes depuis l'arrivée d'une coordinatrice de parcours en septembre 2023.

En fin d'année, une réunion d'information sur le développement du DIME (Dispositif d'Intégration en Milieu Éducatif) et sur l'école inclusive a été proposée à toutes les familles.

Notre équipe, composée d'une éducatrice spécialisée, de quinze aides-soignantes ou AES et d'une maîtresse de maison, a été partiellement renouvelée au cours de l'année. Fortes de leurs compétences, ces professionnelles proposent une variété d'activités en interne, telles que la prestation snoezelen, le travail sur table, l'éveil sensoriel, la musique, la piscine et la marche.

En plus des activités internes, les enfants bénéficient d'activités externes telles que la médiation asine, les activités sportives adaptées, les ateliers inclusifs à Montboillon avec l'association SARAH, les sorties au festival de l'ESAT, à des événements multisports et à des expositions locales. Un nouveau projet avec le centre équestre Shandrani a été lancé dans le but de développer une relation avec les animaux, notamment les chevaux et les chiens.

L'enseignement scolaire est dispensé dans une unité d'enseignement interne, une fois par semaine, par un enseignant spécialisé. En parallèle de leur développement relationnel, éducatif et pédagogique, notre objectif est de favoriser la communication adaptée avec les enfants accueillis.

Les enfants ayant des besoins spécifiques paramédicaux, thérapeutiques ou rééducatifs bénéficient de l'intervention de professionnels spécialisés, dont des infirmières, des ergothérapeutes, une psychomotricienne, des kinésithérapeutes, une orthophoniste, une musicothérapeute, une psychologue, un thérapeute et des éducateurs sportifs, qui interviennent selon les besoins spécifiques de chaque enfant.

Perspectives pour l'année 2024 :

- Former l'ensemble des équipes à la communication alternative adaptée,
- Développer massivement la communication alternative auprès des enfants accueillis et accompagner les familles dans cette démarche,
- Accroître le taux de scolarisation,
- Proposer davantage d'activités hors site, en partenariat avec la SPA et d'autres organisations,
- Acquérir une tovertoffel, un outil coûteux au service des enfants, nécessitant un financement via des partenariats ou des événements de collecte de fonds (videgrenier, etc.),
- Fournir un soutien à domicile aux familles, en les guidant et les aidant dans leurs besoins spécifiques et développer ainsi notre offre de PMO.

INTERNAT

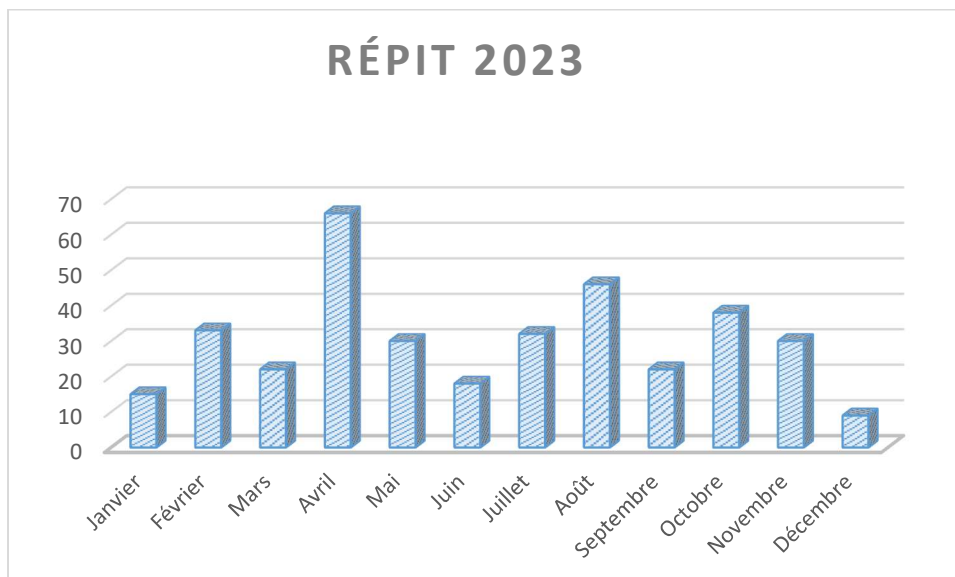
UN TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE : LE ROLE ESSENTIEL DE L'INTERNAT

L'IME offre une solution d'hébergement flexible, adaptée aux besoins des jeunes accueillis ainsi qu'aux demandes des familles. Notre équipe de 18 professionnels, comprenant des éducateurs spécialisés, des éducateurs techniques spécialisés, des moniteurs-éducateurs, des aides médico-psychologiques, des aides-éducateurs et deux moniteurs éducateurs en formation, intervient dans la sphère quotidienne et propulse des interventions visant à améliorer les habiletés sociales des jeunes. Notre offre en internat est attractive et nos taux d'occupation en témoignent. Nous constatons une augmentation significative du taux d'occupation par rapport à l'année précédente.



En plus des 28 jeunes accueillis régulièrement, nous offrons des possibilités d'accueil en semaine ainsi que les week-ends, notamment pour des séjours de répit. Notre dispositif DIME est fortement sollicité par cette alternative, faisant de nous le seul établissement dans le département de la Haute-Saône à proposer cette modalité d'hébergement.

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé de la part de notre équipe éducative en internat, mettant l'accent sur l'apprentissage des actes de la vie quotidienne et des compétences sociales nécessaires à une intégration réussie dans la société.



Perspectives pour l'année 2024 :

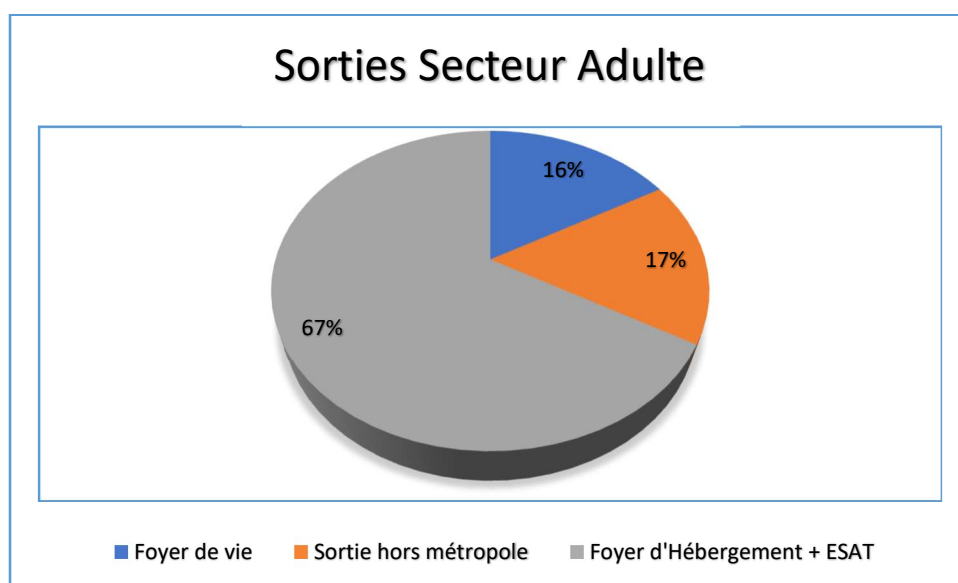
- Suite à des constats multiples et dans un esprit collaboratif, notre équipe a décidé de développer un projet innovant : l'Appartement Tremplin inclusif. Ce projet vise à préparer les jeunes de 18 ans à la vie en colocation et à la gestion autonome d'un logement. L'ARS financera cette initiative en 2024/2025 à titre expérimental,
- Notre offre de répit pourrait également se diversifier. Un travail coopératif avec les organismes gestionnaires du département a permis de proposer à l'ARS un catalogue de prestations de répit élargi correspondant aux besoins des familles (déploiement de transferts inter-DIME, handisitting, augmentation des places de répit, péri-accueil en centres de loisirs externalisés). Notre DIME fait partie intégrante de ce challenge,
- En interne, l'équipe d'internat étudie une nouvelle proposition de répit organisée sous forme de 4 week-end à thème annuel (culturel, loisirs, sportif). Ces week-end ludiques et attractifs permettraient à des enfants externes de s'essayer à l'internat et aux familles de prendre du répit sans culpabiliser.

SECTION PROFESSIONNELLE

VERS L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE : LA CRUCIALE ETAPE DE LA FORMATION DES JEUNES

En 2023, notre réflexion s'est intensifiée autour de l'insertion professionnelle et de l'orientation vers le secteur adulte. Nous avons pris un tournant vers l'inclusion en renforçant nos partenariats avec les entreprises et les institutions du bassin Vésulien, concrétisant ces collaborations par la signature de conventions.

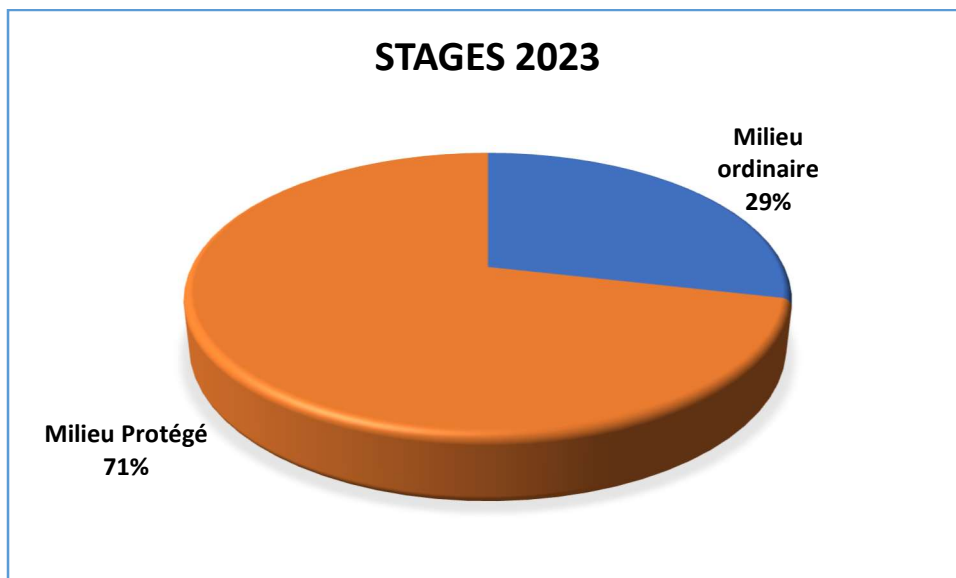
L'orientation des jeunes adultes constitue une étape cruciale pour nous, nécessitant un travail préparatoire avec les familles et les jeunes eux-mêmes. Dans le cadre du Projet Socio-Professionnel, nous amorçons dès l'âge de 16 ans une réflexion sur leur orientation future. Pour beaucoup de nos jeunes, cette orientation se réalise vers le secteur adulte protégé, notamment vers les ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) et les Foyers d'Hébergement.



Notre service Professionnel, au sein de la section IMPRO, offre une gamme variée de prestations visant à préparer les jeunes à leur intégration dans le secteur adulte, que ce soit en milieu ordinaire ou protégé. À travers plusieurs ateliers professionnels et activités de soutien, nous visons à développer à la fois les compétences techniques et les compétences transversales nécessaires à leur insertion professionnelle et sociale.

Activités Professionnelles	Activités support
Atelier Espace Verts - Bois	Savoirs être, compétences psychosociales
Atelier Production	Activités de coopération
Atelier supports de la Vie Quotidienne	Atelier à la Mission Locale (code de la route, débat, santé)
Atelier Verger Apiculture Maraîchage	Groupe d'expression
	Atelier Logement et citoyenneté
	Actions diverses ponctuelles (PSC1-Harcèlement, ...)

Nous avons constaté une augmentation significative du nombre de stages en Milieu Ordinaire par rapport à l'année précédente, témoignant de l'efficacité de nos efforts dans ce domaine.



Partenariat, activités à visée inclusive 2022	Partenariat, activités à visée inclusive 2023 <i>Nouveauté</i>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>ESAT de Gevigney : mise en sachet de vis pour l'entreprise Velux (Arrêt)</i> - <i>Entreprise BTTM : conditionnement et contrôle de pièces automobiles (Arrêt)</i> - <i>ESAT de Vesoul : journées découverte à l'ESAT le lundi (Poursuite)</i> - <i>Travaux externalisés en Espace Vert : Mairie d'Echenoz (Poursuite)</i> - <i>Bibliothèque de Vesoul (Poursuite)</i> - <i>Entreprise SIGOILLOT (Arrêt)</i> - <i>Entreprise SOLAR LAB (Arrêt)</i> - <i>Entreprise PRIME (Poursuite)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Ressourcerie de Scey sur Saône,</i> - <i>Restaurant scolaire du Collège de Villersexel,</i> - <i>Serres municipales de Vesoul,</i> - <i>Jardins de Frasnois,</i> - <i>LP Pontarcher (atelier lingerie-restauration),</i> - <i>SPA de Vesoul, « un rêve, une famille »,</i> - <i>Mission locale de Vesoul (MILO).</i> - <u><i>EA Blanchisserie (à compter de 2024).</i></u>

En ce qui concerne nos partenariats et nos activités inclusives, nous avons maintenu et développé des collaborations avec diverses entreprises et institutions locales. Ce maillage étendu offre aux jeunes une diversité d'opportunités pour s'intégrer progressivement et découvrir les différentes possibilités offertes par le monde du travail et de la société adulte.

Perspectives pour l'année 2024 :

- L'accent sera mis sur le développement de la PMO. L'approche domiciliaire subira un essor afin d'étayer les familles et de les guider dans leur rôle parental. Aussi, dans la continuité des efforts inclusifs réalisés en 2023, nos ateliers professionnels s'externaliseront davantage. Pour ce faire, nous serons activement dans un processus de recherches d'entreprises partenaires.
- L'orientation professionnelle des jeunes sera au cœur de nos préoccupations. Dès leurs 16 ans, un travail sera engagé pour explorer et affiner leur orientation professionnelle par le biais d'évaluations socio-professionnelles acérées, de stages en entreprises ou en ESMS plus précoces. Cela permettra d'envisager des sorties en secteur adulte moins tardive et de diminuer le nombre de JAMAC.

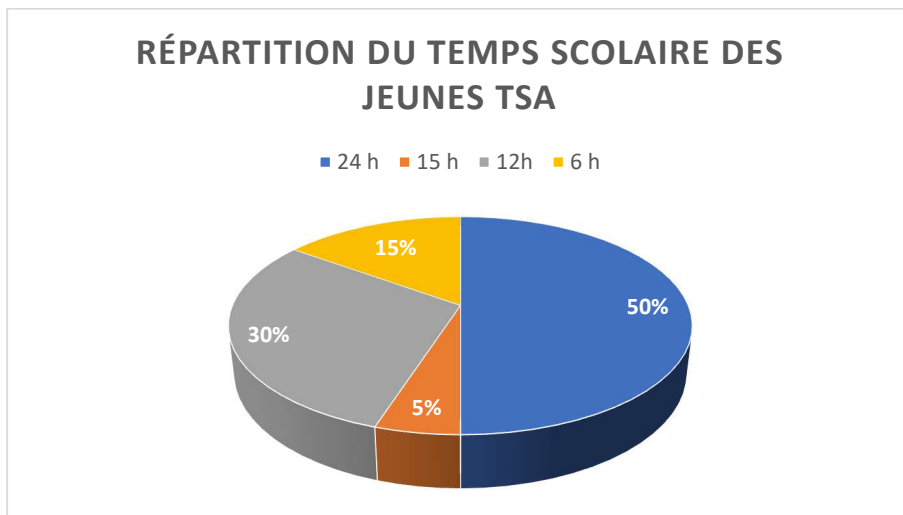
DISPOSITIFS TSA

Le dispositif TSA accueille actuellement 32 jeunes âgé de 3 à plus de 20 ans répartis comme suit :

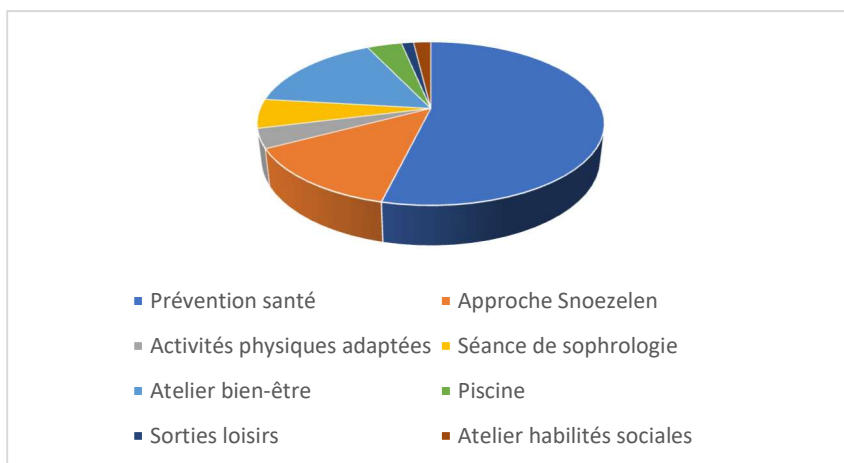
-20 jeunes au sein du pôle autisme enfants

-12 jeunes au sein du pôle autisme adolescents dont 3 jeunes en situation complexe (PAG)

L'année 2023 aura été consacrée à **l'augmentation** du temps scolaire pour les jeunes d'âge scolaire de 3 à 16 ans. Ainsi, en septembre 2023, 18 enfants du pôle autisme ont pu bénéficier au sein des Unités d'enseignement :



Bilan des prestations pour 2023 :



<p>Actions à visée inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jardin partagé de la commune de Vaivre, - Projet Land Art avec la commune de Coulevon, - Journée « ferme à la ville », - Jardin solidaire de la commune Etreles.
---	---

Perspectives pour l'année 2024 :

- Augmentation du temps scolaire.

DISPOSITIF PERI ACCUEIL

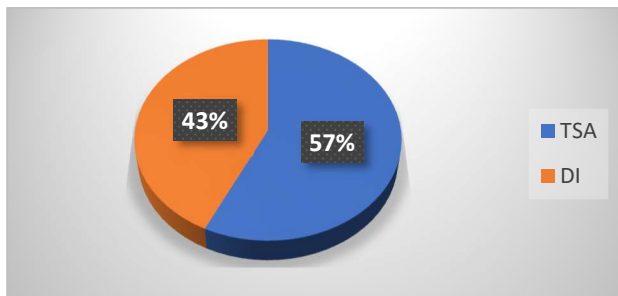
1°) modalité d'accueil :

Les enfants peuvent bénéficier de cet accueil de 7h30 à 9h00 et/ou de 16h à 18h. Chaque famille de l'IME reçoit une fiche d'inscription à rendre le 15 de chaque mois. En cas d'urgence, il est possible d'accueillir un jeune non inscrit pour répondre aux besoins des familles. Pour 2023, 4 accueils de ce type ont eu lieu.

2°) Moyens mobilisés et locaux :

Les jeunes sont pris en charge par une animatrice BAFA à 0.50 ETP. L'accueil se réalise au sein du pôle TSA adolescent ce qui est une plus-value dans le sens où la majorité des enfants présents est accueillie au sein d'un dispositif TSA. Les parents sont invités à rentrer pour accompagner leur enfant et échanger avec les professionnels.

3°) profils des enfants qui fréquentent le péri-accueil :



ESPACE VILLON

Depuis octobre 2023, un partenariat solide avec le centre social de l'Espace VILLON permet à une dizaine d'enfants et de jeunes adolescents de participer aux activités que propose le centre social. En effet, chaque mercredi matin, 5 enfants de moins de 11 ans partagent une large gamme d'activités proposées par les animateurs du centre, tandis que 6 adolescents participent aux animations l'après-midi.

C'est une des premières pierres de notre dessein inclusif et de nos accompagnements « hors les murs ». Ce début d'expérience nous apporte plusieurs enseignements. Tout d'abord, les enfants concernés s'adaptent fort bien à ce nouvel environnement. Ils apprécient s'y rendre et profitent pleinement des activités proposées. De plus, les équipes d'animation du centre social sont ouvertes au projet et réussissent à adapter leurs supports aux fins d'un partage plus harmonieux entre tous. La réussite de ce projet tient, entre autres, au fait qu'une équipe médico-sociale dédiée de l'IME vient sécuriser l'accueil des enfants par leur appui.

Ce projet doit nous pousser à impulser les accueils périscolaires au plus près des lieux d'habitation des familles. De ce fait, les enfants pourraient bénéficier d'accueil périscolaire avec leur fratrie s'il y a lieu. Les équipes d'animation bénéficieraient également d'un appui médico-social le temps nécessaire à la sécurisation de l'accueil de l'enfant. C'est là toute la mission d'une nouvelle fonction au sein de l'établissement en la personne qui est chargée d'inclusion.

DISPOSITIF UEMA

L'UEMA, l'Unité d'Enseignement Maternelle, s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans avec un Trouble du Spectre Autistique, présentant : des troubles de la communication (verbale et non verbale), des interactions sociales, une restriction importante des centres d'intérêts, des retards ou troubles importants dans plusieurs sphères de leur développement (sensoriels, cognitifs, moteurs...), des troubles du comportement, une autonomie limitée dans les actes élémentaires de la vie quotidienne et une autonomie sociale et scolaire limitée.

L'UEMA de l'IME de Vesoul est ouverte depuis 2016. Elle dispose d'un agrément de 7 places et est implantée au sein de l'école du Stade de Vesoul.

Nombres, profils et lieux de résidence :

Elève	Age	Diagnostic	Lieux d'habitation
Elève 1	5	TSA	35 KM
Elève 2	7	TSA	10KM
Elève 3	6	TSA	10 KM
Elève 4	5	TSA	30 KM
Elève 5	5	TSA	30 KM
Elève 6	4	TSA	5 KM
Elève 7	4	TSA	5 KM
Elève 8	7	TSA	30 KM
Elève 9	7	TSA	35 KM

Temps de scolarisation au sein du dispositif :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL
8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	
8h	8h	8h	8h	32h00

Inclusion :

En fonction des capacités des élèves, des temps d'inclusion sont travaillés au sein du dispositif. Pour 2023, cinq élèves ont pu bénéficier de temps d'inclusion répartis de la façon suivante :

ELEVE	Temps d'inclusion
ELEVE 1	22 h
ELEVE 2	12h
ELEVE 3	5 h
ELEVE 4	7 h
ELEVE 5	4 h

Temps moyen en juin 2022

Qualification et temps de présence des professionnels qui interviennent au sein du dispositif :

Directrice IME	0,10 ETP
Cheffe de service	0,20 ETP
Psychomotricienne	0,50 ETP
Orthophoniste libérale	0,10 ETP
Enseignante spécialisée EN	1 ETP
Educatrice spécialisée 1	1 ETP
Educatrice spécialisée 2	1 ETP
Aide médicopsychologique	0,50 ETP

Résumé de 2023 :

En septembre 2023, le dispositif a accueilli deux nouveaux élèves.

L'équipe a pu bénéficier de 10 séances de supervision de l'organisme de formation FORMAVISION.

En ce qui concerne les visites à domicile, deux éducatrices sont détachées tous les mercredis matin afin de rencontrer les familles volontaires pour travailler la continuité des acquis à domicile. A cela s'ajoute l'accompagnement au sein du périscolaire du lieu d'habitation des enfants. L'UEMA a participé activement au groupe de travail piloté par le CREA afin de constituer un rapport d'activité commun aux UEMA du Grand EST en 2023.

Perspectives 2024 :

Augmenter les inclusions en travaillant davantage avec l'éducation nationale. Des actions de sensibilisation et d'information sur l'autisme seront mis en place dans ce sens-là. Travailler également à l'intégration des élèves au sein des périscolaires du lieu d'habitation.

DISPOSITIF UE E

En 2023, les unités d'enseignement de l'IME fonctionnaient selon deux modalités :

- en interne pour 1 unité d'enseignement pour la maternelle, primaire et collège.

-en externe pour 3 unités d'enseignement (collège Jacques Brel, école primaire Henri Matisse et école Picasso).

Le DIME bénéficie actuellement de 3,5 postes d'enseignants mis à disposition par l'Education Nationale.

Moyens humains mis à disposition pour l'unité d'enseignement :

UE	Lieux	Moyens EN en ETP	Moyens ESMS en ETP	Tranche d'âge des élèves	Effectif des élèves en septembre 2023	Horaire du dispositif
UE internalisée	IME	0,5	2	4/16 ans	13	8h30/11h45 13h30/16h15 LMJV
UE élémentaire	Henri Matisse	1	2	6/12ans	12	
UE Elémentaire	Pablo Picasso	1	3	5/12 ans	8	
UE Collège	Collège Jacques Brel	1	2	12/16ans	21	

Moyens humains hebdomadaires de du DIME sur le temps de l'UE :

Nombre de poste en ETP	Statut	Champ d'activités	Temps d'intervention	Tranche d'âge des élèves
2	Educateurs spécialisés	Transport, interventions avec l'enseignante	24h	12/16 ans
4	AES			5/12 ans
1	Moniteur éducateur			
0.30	Educateur APA	Atelier sportif avec l'enseignant	9h	5/16 ans
0.20	Psychomotricienne	Atelier de groupe ou individuel	6h	5/12 ans
0.40	Musicothérapeute	Atelier de groupe avec l'enseignante	9 h	5/16ans

Nombre, répartition et temps de scolarisation au 01/09/2023 :

Année scolaire 2023/2024	Type de déficience			
	TSA	DI	Polyhandicap	Total
9h UE internalisée	3	3	1	7
3h UE internalisée			6	6
12h primaire UE Picasso	1	1		2
24 h primaire UE Picasso	5	2		7
24h primaire UE Matisse	6	5	1	12
9h UE collège Jacques Brel		1		1
12h collège UE Jacques Brel	4			4
18 h collège Jacques Brel		15		15
24h collège UE Jacques Brel		1		1
Total	19	28	8	55

55 jeunes bénéficient de scolarisation au sein des unités d'enseignement du DIME. Seul un enfant du service polyhandicap bénéficie de temps scolaire au collège et 7 jeunes sont accompagnés par l'enseignante de l'UE interne (données non inscrites dans le tableau ci-dessus). Tous les jeunes ont pu profiter d'une augmentation du temps de scolarisation grâce au troisième poste d'enseignant mis à disposition par l'Education Nationale.

En 2023, nous avons pu scolariser à temps plein tous les élèves de l'UE Matisse et 80% des élèves de Picasso également. 20 élèves bénéficient de 24h de scolarisation. Des projets d'inclusion commencent à se mettre en place pour les plus anciennes UE comme l'UE Matisse.

Organisation des réunions :

Réunions des enseignants sur les 108 heures allouées.	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de régulation,- Projets des jeunes scolarisés,- Réunion à thème,- ESS et projet personnalisé,- Conseil des maîtres,- Conseil d'école,- Rencontres interprofessionnelles, formations,- Rencontres parents.
---	--

Des réunions de régulation sont mises en place tous les mardis soir. Mais ce temps est souvent organisé pour les ESS. Un temps est prévu tous les mercredis matin de 9h15 à 11h. Cela afin de permettre aux équipes des UE de se retrouver et de travailler sur des projets communs. Cette année, nous avons travaillé autour des situations complexes avec l'aide d'un professionnel spécialisé en thérapie brève.

Facilitateurs et freins rencontrés :

-Facilitateurs :

- Lien entre les enseignantes et les directeurs des écoles,
- Lien entre les enseignantes et l'institution (professionnels médicoéducatifs et cadre de direction),
- Lien entre l'institution et l'Education Nationale et la municipalité,
- La proximité des UE et du DIME,
- Elèves enregistrés dans la Base Elèves pour le collège,
- Mise en place de la cantine pour tous les jeunes du collège et l'UE Matisse,
- Invitation au conseil d'école.

-Freins et/ou contraintes :

- Critères des temps de scolarisation, hétérogénéité des groupes, temps scolaire haché,
- Manque de temps d'enseignant spécialisé,
- Elèves scolarisés en interne qui ne bénéficient pas du milieu scolaire ordinaire.

Perspectives pour l'année 2024/2025

L'IME souhaiterait scolariser les enfants n'ayant à ce jour aucune prise en charge scolaire et augmenter le temps scolaire des élèves à temps partiel.

CONCLUSION

NOS DESSEINS 2024

Forts de nos réalisations passées et conscients des défis qui persistent, nous avons élaboré un plan d'action ambitieux et stratégique pour l'année 2024, axé sur la transformation de l'offre et l'amélioration continue de notre dispositif.

Tout d'abord, notre nouveau fonctionnement en dispositif doit clairement impulser une plasticité organisationnelle de sorte à garantir une transversalité d'action et une approche modulaire des accompagnements. En 2024, nous mettrons en œuvre des initiatives visant à renforcer la contribution entre les différents services et professionnels impliqués dans le suivi des enfants aux besoins complexes, afin d'assurer une prise en charge holistique et cohérente. L'enjeu du développement de la PMO nous astreindra à transformer les lignes du SESSAD actuel pour perméabiliser et appuyer son activité.

De plus, nous réaffirmons notre engagement en faveur de l'inclusion des enfants accompagnés, tant sur le plan scolaire que social. Dans un élan inclusif, nous poursuivrons nos efforts pour développer la scolarité ordinaire. Pour cela, nous projetons de déployer une UEE à destination des enfants polyhandicapés en lien avec la municipalité et l'éducation nationale.

Toujours dans une visée inclusive, un appartement tremplin, au cœur du quartier permettra aux jeunes de s'essayer à un quotidien ordinaire en dehors des prescriptions institutionnelles. En parallèle, l'accent mis sur la professionnalisation « hors les murs » gagnera du terrain. D'autres formes de partenariats, notamment avec les péri scolaires, les centres de formation professionnelle et les entreprises seront ambitionnées.

Aussi, nous sommes pleinement conscients de l'importance de l'évaluation externe pour témoigner de la qualité et de la pertinence de nos services. En 2024, nous nous engagerons dans un processus d'auto-diagnostic acéré de l'organisation du DIME, en identifiant les points forts et les domaines à améliorer, afin de nous préparer activement à cette évaluation et de continuer à élever nos standards de qualité.

Également, nos prestations à destination des enfants évolueront sous plusieurs aspects. Nous croyons fermement au potentiel de chaque enfant à être acteur de sa propre vie et de ses choix. Ainsi, nous mettrons en œuvre des programmes et des activités visant à renforcer l'auto-détermination des enfants accompagnés, les encourageant à développer leurs compétences d'autonomie et à prendre des décisions éclairées sur leur parcours de vie. Aussi, une expansion significative de la communication alternative améliorée, permettra aux enfants de mieux s'exprimer et de communiquer avec leur environnement. Nous envisageons également l'acquisition de la console Tovertafel, une technologie novatrice qui ouvre de nouvelles possibilités d'interaction et de stimulation. Pour financer cette acquisition, nous entreprendrons des démarches actives de recherche de mécénats.

Enfin, dans un souci de maximiser l'efficacité et l'efficience de nos interventions, nous travaillerons au déploiement effectif du pôle médico-social. Ce pôle permettra de mutualiser les ressources et les expertises, de favoriser la coordination et la complémentarité entre les différents acteurs du handicap, afin d'offrir des services intégrés et cohérents aux enfants et à leurs familles.

Ensemble, ces initiatives constituent notre feuille de route pour l'année 2024.